



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CALENDRIER DES GRANDES MANIFESTATIONS SPORTIVES 2019

ASSOCIATION

Siège social (Commune - Ile) :

Adresse postale : N° TAHITI :

CONTACT

Président(e) :

Tél. E-mail :

Référent(e) :

Tél. E-mail :

NOM DE L'ÉVÈNEMENT

.....

Date(s) de l'évènement :

Lieu de l'évènement :

Disciplines concernées :

DOSSIER A RENOYER AVANT LE 15 NOVEMBRE 2018
(Formulaire dûment renseigné et signé + pièces complémentaires)

I- Descriptif de l'événement

L'événement concerne quel type de discipline ?

- Discipline olympique
- Discipline non-olympique reconnue de haut niveau
- Discipline non-olympique émergente*

**La discipline n'est pas reconnue de haut niveau*

L'événement est-il organisé en Polynésie française de manière récurrente ?

- Une fois par an
- Une fois tous les deux ans
- Au moins une fois tous les 4 ans
- Evènement unique

Catégories concernées :

Descriptif du projet :

Objectifs de la manifestation :

II- Financement

Budget de l'opération : XPF

Montant sollicité en subvention de fonctionnement : XPF

Montant sollicité en subvention d'investissement : XPF

Comptez-vous solliciter le financement d'autres ministères ? Si oui, lesquels et pour quel montant ?

--

III- Dimension promotionnelle

Pour les questions 1 à 3 :

- Si l'évènement est récurrent, indiquez le nombre de participants à l'occasion de la dernière édition ;
- Si l'évènement est éphémère, indiquez le nombre prévisionnel de participants.

1) Quel est le nombre d'athlètes participant à l'évènement ?

Tranches d'âge	Femmes	Hommes	Total
12 ans et moins			
De 13 à 17 ans			
De 18 à 20 ans			
De 21 à 25 ans			
Plus de 25 ans			
Total			

2) Quel est le nombre d'athlètes étrangers participant à l'évènement ?

Indiquez le nombre d'athlètes étrangers par nation :

--

3) Précisez en quantité le public concerné par l'évènement :

Athlètes	Staff & organisateurs	Spectateurs (approximativement)	Flux de visiteurs*

*Somme total du nombre d'athlètes, des organisateurs et des spectateurs

4) Quels sont les moyens de communication ? *Avant, pendant et après l'évènement...*

Décrivez les moyens de communication mis en œuvre pour promouvoir l'évènement sur le plan local

Décrivez les moyens de communication mis en œuvre pour promouvoir l'évènement au plan international

IV- Dimension d'animation du territoire

1) L'évènement prévoit-il la participation de publics sensibles ?

Nombre de participants issus de zones prioritaires	Nombre de participants porteurs d'un handicap

2) L'évènement est-il organisé dans un ou plusieurs archipels (hors Tahiti et Moorea) ?

Oui Non

Si oui, précisez les îles et archipels concernés :

.....

Si non, précisez le nombre de participants provenant des archipels :

3) L'évènement prévoit-il des offres touristiques* ?

Décrivez les offres touristiques éventuelles à destination du public local :

**Transport, hébergement, restauration, prestations touristiques, culturelles, sportives diverses*

Décrivez les offres touristiques à destination du public étranger :

**Transport, hébergement, restauration, prestations touristiques, culturelles, sportives diverses*

4) Quelles seraient les retombées économiques approximatives de l'évènement ?

- *Si l'évènement est récurrent, indiquez les retombées de la dernière édition ;*
- *Si l'évènement est éphémère, indiquez les retombées prévisionnelles ;*
- *Dans les deux cas, précisez la méthode de calcul.*

5) Avez-vous prévu dispositions particulières en matière de protection de l'environnement ?

- Oui** **Non**

Si oui, précisez lesquelles :

6) L'évènement bénéficie-t-il d'un label ECO ?

- Oui** **Non**

Si oui, précisez lequel ?

V- Dimension sportive

1) L'évènement permet-il un classement des sportifs polynésiens sur liste de haut niveau ?

- Oui** **Non**

Si oui, sélectionnez les catégories concernées :

- | | |
|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Catégorie Elite séniors | <input type="checkbox"/> Catégorie Excellence séniors |
| <input type="checkbox"/> Catégorie Elite jeune | <input type="checkbox"/> Catégorie Excellence jeune |

Voir les critères en annexe

2) L'évènement est-il inscrit dans un circuit (tour ou étape) national, océanien ou international ?

Oui Non

Si oui, précisez le(s)quel(s) ?

3) Avez-vous pris des dispositions particulières en matière de lutte contre le dopage ?

Oui Non

S'il y a lieu, précisez lesquelles ?

4) Des actions sont-elles prévues en matière de recrutement de jeunes sportifs ?

Oui Non

Si oui, quelles sont-elles ?

5) En matière de formation ?

Oui Non

Qu'elles sont-elles ?

6) L'évènement permettra-t-il la création d'emplois ?

Oui Non

Si oui, dans quel domaine / secteur ?

7) L'évènement laissera-il en héritage du matériel durable ou des infrastructures ?

Oui Non

Si oui, précisez :

VI- Pièces à fournir

Le formulaire dûment rempli doit être accompagné, au minimum, de :

- La lettre de demande d'inscription sur le calendrier des grandes manifestations sportives
Votre lettre devra indiquer le montant de la subvention sollicitée pour le financement de cet évènement au titre de l'année 2019
- Une note de présentation de l'organisation de l'évènement ;
- Le budget prévisionnel de l'opération ;
- Pour les évènements récurrents, le bilan du dernier évènement organisé

Fait à, le 2018

Signature :

Le Président

Vos contacts et vos relais



DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Angle de l'avenue Pouvanea a OOPA et du boulevard Pomare, Immeuble TEMATAHOA
Tél. 40 50 18 88 – BP 67, 98713 Papeete TAHITI – secretariat@jeunesse.gov.pf

Pour le retrait de formulaires
ou pour toute information sur les différentes aides financières,
rendez-vous au siège de la DJS ou sur notre site internet

www.djs.gov.pf

MOOREA

Contact : **Tuatahi TEFAATAU**
Antenne de Paopao

Tél / Fax : 40 56 25 79
Email : sjs.moorea@gmail.com

ILES-SOUS-LE-VENT

Contact : **Jack BENNETT**
Mairie de Taha'a

Tél : 40 60 80 80 ou 87 78 23 41
Email : jack.bennett@jeunesse.gov.pf

ANNEXE
CRITERES DE PERFORMANCE POUR L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Pour être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau, arrêtée par le Président de la Polynésie française, le sportif doit avoir réalisé une des performances ainsi définies au présent tableau :

ELITE SENIOR Seniors	ELITE JEUNE Cadets, juniors, espoirs	EXCELLENCE SENIOR Seniors	EXCELLENCE JEUNE Cadets, juniors, espoirs	RECONVERSION
Sélectionné en équipe de France « A » pour les compétitions internationales de référence (jeux olympiques et paralympiques, championnats du monde, championnats d'Europe).	Sélectionné en équipe de France « cadets », « juniors », « espoirs » pour les compétitions internationales de référence (jeux olympiques et paralympiques jeunes, championnats du monde, championnats d'Europe).	Médaille d'or aux jeux du Pacifique, seulement si 6 participants de sa catégorie d'âge minimum représentant 4 nations minimum, Etats ou territoires membres du conseil des jeux du Pacifique.	Médaille d'or aux Océania de sa catégorie d'âge, seulement si 6 participants de sa catégorie d'âge minimum représentant 4 nations minimum, Etats ou territoires membres du conseil des jeux du Pacifique, avec au moins l'Australie ou la Nouvelle Zélande dans l'épreuve.	Sportif ayant appartenu à la catégorie Elite et qui cesse de remplir les conditions d'inscription dans cette catégorie. L'inscription est conditionnée à la production d'un projet socioprofessionnel de la part de l'intéressé soumis à l'avis de la commission du sport de haut niveau de Polynésie française.
Classé dans les 8 premières places d'une étape de la coupe du monde, si participation de 12 nations sur 3 continents au minimum pour les disciplines non-olympiques.	Classé dans les 8 premières places d'une étape de la coupe du monde « cadets », « juniors », « espoirs », si participation de 12 nations sur 3 continents au minimum pour les disciplines non-olympiques.	Médaille d'or aux Océania open, seulement si 6 participants de sa catégorie d'âge minimum représentant 4 nations minimum, Etats ou territoires membres du conseil des jeux du Pacifique, avec au moins l'Australie ou la Nouvelle Zélande dans l'épreuve.	Finaliste du championnat de France de 1 ^{er} niveau « cadets », « juniors », « espoirs ». 16 compétiteurs au moins doivent avoir pris part à l'épreuve.	
Classé dans les 16 premiers au classement final de la coupe du monde. Pour les disciplines non-olympiques, les fédérations internationales doivent regrouper plus de 25 nations sur 3 continents.	Classé dans les 16 premiers au classement final de la coupe du monde « cadets », « juniors », « espoirs ». Pour les disciplines non-olympiques, les fédérations internationales doivent regrouper plus de 25 nations sur 3 continents.	Sélectionné en équipe de France « A » pour les compétitions internationales reconnues par la fédération internationale, hors compétitions internationales de référence.	Sélectionné en équipe de France « cadets », « juniors », « espoirs » pour les compétitions internationales reconnues par la fédération internationale, hors compétitions internationales de référence.	

ELITE SENIOR Seniors	ELITE JEUNE Cadets, juniors, espoirs	EXCELLENCE SENIOR Seniors	EXCELLENCE JEUNE Cadets, juniors, espoirs	RECONVERSION
Classé dans les 16 premiers du championnat du monde. Pour les disciplines non-olympiques, les fédérations internationales doivent regrouper plus de 25 nations sur 3 continents dont 19 au moins ont participé à l'épreuve.	Classé dans les 16 premiers des jeux olympiques et paralympiques Jeunes ou du championnat du Monde « cadets », « juniors », « espoirs ». Pour les disciplines non-olympiques, les fédérations internationales doivent regrouper plus de 25 nations sur 3 continents dont 19 au moins ont participé à l'épreuve.	Finaliste du championnat de France de 1 ^{er} niveau « Elite ». 16 compétiteurs au moins doivent avoir pris part à l'épreuve.	Inscrit sur la liste « espoir » arrêtée par le ministre chargé des sports dans les conditions de l'article L. 221-2 du code du sport.	
Champion de France de 1 ^{er} niveau « Elite », si 8 participants minimum.	Champion de France de 1 ^{er} niveau « cadets », « juniors », « espoirs » si 8 participants minimum.	Finaliste d'une compétition internationale « seniors » inscrite au calendrier de la fédération internationale, regroupant au moins 25 nations sur 3 continents dont 15 ont participé à l'épreuve.	Finaliste d'une compétition internationale « jeunes » inscrite au calendrier de la fédération internationale, regroupant au moins 25 nations sur 3 continents dont 15 ont participé à l'épreuve.	
Inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le ministre chargé des sports dans les conditions de l'article L. 221-2 du code du sport en catégorie « seniors » ou « élite ».	Inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le ministre chargé des sports dans les conditions de l'article L. 221-2 du code du sport en catégorie « jeune ».			
		Etre intégré dans le Parcours d'Excellence sportive de métropole de sa discipline (pôle France, pôle France, pôle Espoir, centre de formation labellisé).	Etre intégré dans le Parcours d'Excellence Sportive de sa discipline (pôle France, pôle Espoir, centre de formation labellisé).	